

VERS LA “ SYNCOPE JUSTE ”

Entre cette résistance (...) et la nécessité d'une langue singulière, il y a le moment où l'une se renverse sur l'autre dans le temps sidérant d'une juste syncope.

E. Laugier, “ Postface ”, p. 146, in : *Huit études sur la poésie contemporaine*, vol. 2.

Prétexte éditeur nous donne, avec ce volume intitulé *Pluralités du Poème*, la deuxième livraison de sa petite collection consacrée à la poésie contemporaine, et dirigée par Lionel Destremeau et Emmanuel Laugier. La première avait pour titre : *Singularités du sujet*. Chacune présente “ huit études sur la poésie contemporaine ” et propose, en parallèle à ces études, des extraits des auteurs.

Seize poètes donc, jusque ici.

Et qui appartiennent en gros à la même génération d'après guerre, - avec quelques écarts il est vrai : le plus âgé, Jean-Luc Parant, est né en 1944 ; le plus jeune, Patrick Wateau, en 1959. La moyenne d'âge, si cela peut être vraiment signifiant, serait en gros la cinquantaine. Une grande majorité d'entre eux en effet, qui ont déjà construit une “ œuvre ”, sont nés dans les années cinquante : Commère, Bailly, Emaz, Giovannoni, Messagier entre autres... Tout aussi révélateur est l'âge des critiques, dont certains, à côté d'universitaires, sont eux-mêmes poètes, comme Alain Duveau, Renaud Ego ou Emmanuel Laugier : ils sont pour la plupart des années soixante-dix. Et questionnent ces œuvres aînées depuis cet horizon-là. (Deguy, Dupin, du Bouchet, Noël, Roubaud, par ailleurs, ont été pour certains objets d'études, d'éditions critiques ou de thèses). Cela certainement – et l'âge des écoutés, et celui des écoutants – trace une perspective et implique aussi un questionnement *singuliers*.

Bien entendu, comme le note Lionel Destremeau dans sa “ Note de l'éditeur ” du premier volume, et quelle que soit par ailleurs la subjectivité obligée et parfaitement légitime de tout éditeur, il ne s'agit pas de forcer les poètes présentés à entrer dans je ne sais quelle nomenclature d'une *littérature*, dans je ne sais quels courant, tendance ou procès isolés dans le foisonnement des écritures contemporaines. Au contraire, il s'agirait de repérer, “ dans les marges ” de ce foisonnement, ces “ poètes qui (...) poursuivent leur travail de manière relativement souterraine ”, de leur offrir en quelque sorte un espace de reconnaissance pour “ mettre en évidence les singularités qui constituent leur parcours d'écriture et leurs livres de poésie. ”

~ * ~

Cela dit, outre que chacune des livraisons porte en sous-titre, on l'a vu, quelque chose qui peut apparaître comme une référence commune, sinon une indication thématique - en 1 :

“ Singularités du sujet ”, et en 2 : “ Pluralités du poème ”, deux indications qui fonctionnent bien comme une sorte d’orientation spécifique susceptible d’éclairer ou de justifier les choix opérés dans chacun des deux regroupements -, outre cela, donc, il y a aussi les deux “ Postfaces ” de Laugier : “ ...we do the rest ” et “ Restance de la poésie ”, dont chacune se donne comme partie d’un ensemble “ sur la singularité ”, et où “ se pense ”, pour reprendre une formule de l’auteur, et la lui appliquer, “ le fil nervé d’une poétique ”. Ensemble apparemment *théorique* puisque Laugier invente pour conclure, et se propose de rendre opératoire, ce *concept* de “ Restance ”, comme moyen de préciser, sinon de définir, ou plutôt d’approcher, ce qui fait la singularité d’une “ voix ” en poésie. Mais *théorie* en apparence seulement, s’il est vrai que ce n’est pas “ par une définition conceptuelle ” qu’on parvient “ à déterminer ce qui vient avec une voix singulière ”.

Comment s’y prendre, comment se disposer alors pour entendre *justement* ce “ ce qui vient ”, c’est cette question que je voudrais reprendre, en suivant la démarche de Laugier, n’oubliant pas ce qui fait la spécificité de cette démarche, ce qui *l’ouvre* d’une manière bien particulière, voire ce qui la fait *trembler*. Autrement dit : s’il questionne, c’est toujours depuis son expérience, sa propre pratique inquiète, de poète. Et si je dis “ inquiète ”, c’est en référence à ce thème deleuzien – Deleuze, à côté de Foucault et de Nancy ou Chrétien par exemple, est aussi très présent dans ces analyses, et à deux reprises de façon explicite – de l’écriture comme le fait de “ bégayer dans sa langue ”.

Au refus programmatique de Destremeau de classer les poètes retenus pour figurer dans ces *anthologies* autrement que par rapport à la notion indéterminée de “ marge ”, les postfaces de Laugier apportent d’abord un complément. En effet, si l’on ne peut prétendre dire à quoi ils “ appartiennent ”, ces poètes, dans quels courants ils seraient pris, on peut dire de quoi, à l’évidence, ils se sont dépris. Et d’abord sans doute de la tentation de “ fabriquer ” une individualité, vieille perversion de la singularité, vieille pente obsessionnelle du moi, que l’insolence rimbaldienne, il me semble, est la première à fustiger dans sa dénonciation des “ intelligences borgnesses ” ; et cette fabrique-là s’appuie par excellence sur (se contente, ou encore s’enchant, dans ses extrêmes, de) la rhétorique. S’être affranchi de la rhétorique, ou œuvrer pour qu’écrire coïncide avec un geste de libération par rapport aux codes qui fondent une littérature, voilà ce qui unirait d’abord les poètes concernés.

Mais ils ne se reconnaîtraient pas plus dans cet autre versant des pratiques d’écriture où se manifeste tout au contraire la volonté de s’affranchir de toute singularité, au risque assumé de traiter la langue comme pur système. On dit : formalisme.

Laugier montre bien ce que révèle, à l’écart de ces deux pôles extrêmes, les voies que trace en liberté la poésie contemporaine : que l’enjeu le plus fort de cette poésie est de poser implicitement la “ question du sujet ”. Ce qui revient à dire ceci : qu’en est-il, non pas exactement de la représentation de ce sujet, mais plutôt de son identification comme tel, une fois qu’il s’est délivré en quelque sorte des simagrées idéologiques, éthiques ou sociales qui faussent la donne. Qu’en est-il, depuis les écritures, les œuvres où il est encore

“ repérable ” - et peut-être est-ce dans la réitération des *mythes* personnels à travers lesquels il se questionne et où l’on entend et reconnaît une voix spécifique, et je pense par exemple à Bonnefoy ou à Jaccottet ; qu’en est-il aussi dans ces “ interstices ” où affleure “ l’épaisseur d’un sujet anonyme ” - et je pense à Emaz -, qu’en est-il enfin dans ces “ décrochages où il se met à dériver, à se plisser ” - et je pense à du Bouchet et à Célan... (Cette problématique n’est pas éloignée par ailleurs, il me semble, de l’opposition chère à Deleuze entre une littérature toujours obsédée par la volonté d’établir un socle, une origine, une stabilité, une complétude, la française, et une autre, anglo-saxonne, risquée, ouverte et nomade.)

Qu’en est-il donc du sujet à mesure qu’il suit cette ligne de crête qui le mène à s’affranchir autant qu’il est possible des codes – qu’il éprouve plus comme verrou que comme instrument de liberté, vieux débat, on le sait, sur les bienfaits des normes de la rhétorique comme moyen d’identification aussi bien que comme lien communautaire dans le partage de la parole...-, qu’en est-il, sinon qu’il expérimente à la fois l’impossibilité de “ dire ” puisqu’il s’est privé des outils convenus pour dire, que la parole se trouve en quelque sorte en lui comme perdue, et en même temps sommé de “ dire ”, soumis à la *nécessité* de dire. Partagé entre la “ perte ”, que les rhéteurs et les formalistes ignorent, eux qui auraient plutôt à se débattre au sein d’un comble de tropes ou d’une infinité de procédures possibles, et cette nécessité. Il s’agirait au fond tout à la fois de vouloir “ s’énoncer ” et de choisir de “ se désapproprier de son propre énoncé ”.

Mais pour aboutir à quoi.

C’est la manière dont Laugier parle à la fois de la *perte* et de la *nécessité* qui m’intéresse. J’y retrouve, exprimée d’une autre façon, une expérience qui paraît bien fondatrice dans l’enjeu de nombreuses écritures contemporaines, et que j’ai déjà tenté de comprendre dans le texte “ Déstabilisation de M. Jourdain ” (sur remue.net et dans L’Atelier contemporain, 4). Dès qu’on assume le risque encouru par lequel l’écriture abdique de ses pouvoirs et savoirs, cherchant à se rendre “ poreuse ” au monde, et à travers lequel l’identité elle-même se refuse au jeu d’une impossible représentation, et donc où elle est comme perdue, on se tient sur un “ seuil ”. Et ce qui vient dès lors, cette figure non encore parlée du monde et de nous face à lui - et il faut dire alors, comme le fait Laugier, qu’il s’agit d’un affrontement à un “ quelconque ”, peut-être à ce que Celan nomme : “ personne ” - c’est, pour en revenir au regard de du Bouchet sur Giacometti, ce “ qui n’est pas tourné vers nous ”, ou encore le “ dehors ”. C’est alors à ce “ dehors ” que les mots désenclavés, désarticulés ont “ à faire face ”, à ce dehors qui “ est entré en eux ”. Seuil ? Du Bouchet, auquel Laugier ne fait pas il est vrai ici de référence explicite, écrit, dans *qui n’est pas tourné vers nous* : “ Sur l’orée de nous-mêmes. Sur cette profondeur dévoilée en nous autant qu’alentour. Un intervalle, que nous occupons, se serait dégagé, affirmé. Monde ouvert – dont, ici, comme là, nous sépare, seul, le souffle ”.

Cette présence du souffle chez du Bouchet est présence du corps.

Or l’analyse de Laugier, quelle que soit par ailleurs son apparente difficulté, a pour moi la grande force, précisément, de réintroduire le corps dans l’expérience de l’écriture – et de la lecture. Et cette présence est centrale aussi dans sa poésie. Or le corps dont il parle, le

corps depuis lequel il parle, est un corps que l'expérience du monde, autant que l'exigence de justesse à quoi cette expérience oblige la parole, a morcelé, et jeté hors de son identité naïve ; ce morcellement, il est le témoin de l'entreprise globale d'écrire, il la porte, il ne se sépare pas d'elle, et elle-même n'aurait pas de sens hors de l'histoire d'un corps. Voilà qui fonde, et la raison d'une écriture, et par conséquent son humanité. Aussi bien que la méthode pour une lecture juste. Lire et écrire sont ici deux versants d'une même approche de l'énigme.

On voit bien cela dès le premier titre de Laugier, *L'œil bande*, et on le retrouve dans ses livres suivants : *Son corps flottant*, ou *portraits de têtes*, par exemple : ce dernier livre s'ouvrant sur une approche des autres qui d'abord ne révèle d'eux que des pièces éparses : doigts, mains, bras, perçus eux aussi dans le " bruit d'un flottement " ; *Et je suis dehors* exprime la même alarme. De celles qui mettent en route, mais à l'écart du corps dur et stéréotypé des assis. " Ce qui se passe au milieu des livres passe ailleurs ". C'est de cet ailleurs que vit en effet le poème ; non plus évidemment de cet ailleurs d'exil dont la poésie s'est tellement encombrée en s'en faisant l'écho, mais de celui qu'une faille ouvre dans l'être au monde dès qu'il l'interroge hors d'un abri. Encore faut-il qu'il y ait eu, à l'origine, et depuis le corps, un " élan " pour pousser la voix " hors de ses possibles ", pour lui enjoindre de se " placer au plus loin dans la langue ", jusqu'à cette distance extrême, le dehors, où quelque chose fait retour. Déjà Hölderlin disait que l'invention du propre n'advient que pour l'esprit qui " aime la colonie ".

Cependant, ce qui fait retour ne vient pas ici combler la parole d'une plénitude. Ce qui fait retour garde sa part irréductible d'énigme et d'altérité. Il y aura toujours du côté du réel quelque chose d'irréductiblement muet.

Il n'empêche : l'inachèvement de l'entreprise fonde en même temps et paradoxalement la légitimité d'écrire, c'est-à-dire la recherche du rythme juste pour dire cet inachèvement nécessaire : c'est de cette expérience, il me semble, que témoignent les poètes réunis dans ces deux livraisons. Mon propos n'était pas d'expliquer d'une manière ou d'une autre leur commune présence. Mais d'entendre, à travers la manière dont l'un des directeurs de cette collection réévalue à leur propos l'enjeu du poème, quelque chose comme la commune tension qui les unit.

On peut en effet nommer *restance* cet enjeu, pour dire ce qui se produit entre la résistance à la " volonté paranoïaque de constituer le vrai ", à quoi parfois se réduit l'écriture, et la nécessité où l'on est poussé de rendre compte de sa traversée du " dehors " dans une écriture singulière. Entre ces deux possibles quelque chose se donne, hors langue en quelque sorte, hors représentation, venu du surgissement de ce que Laugier nomme le " quelconque ", et dont il rend compte, à propos de la " césure ", en faisant référence aux *Remarques sur les traductions de Sophocle* de Hölderlin. *Restance* dit aussi ce que *stare* implique, cette persistance dans la voix de la tension entre les deux polarités qu'on vient de voir, l'écho passé dans la voix de ce qui de toute façon restera muet.

Entendre cela dans le poème, c'est renouer avec le rythme juste, avec la syncope juste qui en est l'origine. Et inventer du même coup une méthode pour lire qui soit elle-même fidèle au poème.

Jean-Marie Barnaud